



CLÉMENTINE AUTAIN

DÉPUTÉE DE SEVRAN - TREMBLAY - VILLEPINTÉ

JOURNAL N°2 - JUIN 2018

f PAGE FACEBOOK
ClementineAutain

Twitter
Clem_autain



LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉE

ENSEMBLE, POUR UNE UNIVERSITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Je me bats pour que nos villes se développent en répondant aux besoins des habitants et à l'exigence d'égalité. Offrir des perspectives positives à la jeunesse est décisif. **C'est pourquoi, depuis plusieurs années, je propose que soit construit un pôle universitaire sur notre territoire.**

Chaque jour jusqu'à la rentrée, des milliers de lycéens espéreront recevoir via ParcoursSup une proposition d'inscription à l'université. Le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter alors que le budget de l'enseignement supérieur est en baisse constante. D'ici dix ans, ce sont 500.000 étudiants supplémentaires qui devraient être accueillis ! Pour y faire face, au lieu d'augmenter le nombre de places, le gouvernement a choisi la sélection.

La nouvelle méthode de tri des étudiants s'abat de plein fouet sur les jeunes de nos quartiers populaires. **Avec 30% de jeunes de moins de 20 ans, la formation est pourtant un enjeu majeur sur notre territoire.** L'université la plus proche (St-Denis) est saturée, et les universités parisiennes ferment souvent leurs portes aux lycéens de Seine-Saint-Denis !

Je reste donc déterminée et convaincue qu'un pôle universitaire sur la Plaine Montceux, entre Sevrans et Villepinte, favoriserait le rayonnement de nos villes et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Nous étions plus de 150 personnes samedi 16 juin à poser symboliquement la première pierre, nous avons montré que l'intérêt pour ce projet est largement partagé. Désormais, allons de l'avant et travaillons ensemble jusqu'à obtenir sa réalisation !

Clémentine AUTAIN,
Députée de Sevrans - Tremblay - Villepinte



Elsa Faucillon, députée communiste des Hauts-de-Seine, Sabine Rubin, députée insoumise de Seine-Saint-Denis, Gilles Boitte, Brigitte Bernex, élus Front de gauche de la ville de Sevrans.



150 personnes présentes pour soutenir le projet de création d'un pôle universitaire à Sevrans-Villepinte.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

14 place de la Gare
93420 Villepinte
de 16h00 à 18h00 les lundis
et sur rendez-vous les vendredis

clementineautain93@gmail.com

01.41.51.10.50

Pose de la première pierre symbolique pour la création d'un pôle universitaire à Sevrans Villepinte, samedi 16 juin, en présence d'élus, d'étudiants, de lycéens, de parents, d'enseignants.





250 personnes présentes pour la soirée spectacle-débat « La Violence des Riches » à la salle des Fêtes de Sevrans le 3 mai.



Clémentine Autain au lycée Léonard de Vinci à Tremblay le 6 avril, pour la semaine de l'égalité hommes-femmes.



Rencontres et échanges avec les habitants sur le marché de Sevrans.

VIOLENCES SEXUELLES UN GRAVE RENONCEMENT

À l'Assemblée nationale lors du débat sur les violences sexuelles et sexistes, j'ai poursuivi mon combat de toujours pour une véritable loi-cadre. Après la vague de libération de la parole, nous le savons : les violences faites aux femmes sont quotidiennes, dramatiques. Pour y répondre, **il faut une vision politique globale et des moyens supplémentaires.** Pour former les agents de police à la prise du dépôt de plainte, pour accompagner les victimes face à la justice, pour leur assurer un logement d'urgence. J'ai également défendu la mise en place d'un seuil de présomption de non-consentement pour les mineurs de moins de 13 ans victimes de viol. La responsabilité doit peser sur les agresseurs et non sur les enfants. Au final, la loi votée est totalement passée à côté de son sujet. Non seulement aucuns moyens supplémentaires ne seront déployés, mais surtout, cette loi permet maintenant que des viols sur mineurs soient jugés comme des délits et non plus comme des crimes. Un grave renoncement pour les victimes !

RELEVONS LES MANCHES POUR GAGNER L'ÉGALITÉ !

Le 31 mai, un rapport accablant dénonçait l'échec de l'État en Seine-Saint-Denis. En cause, un manque de moyens criant, pas à la hauteur des besoins, et une méconnaissance des réalités de notre territoire. Nous le vivons au quotidien : en matière d'éducation, de justice ou de sécurité, la rupture d'égalité est en marche !

La récente annonce d'un « non-plan » pour les quartiers populaires, enterrant les propositions de Jean-Louis Borloo, signe le mépris du président Macron pour la banlieue. La Seine-Saint-Denis est riche de sa jeunesse, de sa vitalité associative, de sa créativité culturelle. **Pour porter ces exigences, face à la démission du pouvoir en place, j'ai proposé, comme François Asensi, que soient organisées des Assises de l'égalité en Seine-Saint-Denis** pour rassembler les forces vives, politiques, associatives, culturelles déterminées à arracher la justice sociale et l'égalité.

LOGEMENT LA DÉMOLITION EN MARCHÉ

Pour les 6 millions d'habitants des quartiers prioritaires de la ville, la loi ELAN fait l'effet d'une douche froide. En Seine-Saint-Denis, chaque année, 106000 demandes de logements ne peuvent être satisfaites et plus de 10000 ménages restent à reloger au titre du DALO. Pourtant, sous l'impulsion du gouvernement, les députés de la République En Marche ont démolé tous les garde-fous garantissant les missions fondamentales des organismes HLM. La loi SRU, qui oblige à 25% de logement social dans chaque ville, est mise en pièce. Désormais, ils pourront vendre leurs biens à Neuilly ou Saint-Cloud. **C'est un recul social majeur qui signe la fin de la solidarité nationale.** Cette décision inadmissible va aggraver le séparatisme social et creuser les inégalités dans les territoires populaires. Une autre voie est possible !

LOCAL EN BREF

L'ÉTAT MET DES FAMILLES À LA RUE

Le 20 mars 2018, l'État a annoncé la réduction de 9% du budget... 2018, alloué à « l'hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » en Ile-de-France. **Cette décision représente une coupe sèche de 11 millions d'euros pour la Seine-Saint-Denis.** Pour la majorité des associations, comme Interlogement 93, de telles mesures sont impossibles à mettre en place, sauf à supprimer des prestations vitales pour certaines familles. Avoir un logement ne doit pas devenir un luxe réservé à certains. Inscrire le droit au logement dans la Constitution est plus que jamais une nécessité pour notre pays.



TRIANGLE DE GONESSE : SORTIR DE LA FOLIE DES GRANDEURS

Alors que la justice avait annulé le projet Europacity, l'État a fait appel de cette décision de salubrité publique. Le gouvernement montre son vrai visage : contre le développement durable, pour les projets inutiles et la concurrence des territoires. **D'autres projets valorisant l'économie circulaire existent, comme CARMA, protégeant 80 hectares de terres agricoles fertiles.** Alors que la loi alimentation consacre le pouvoir des lobbies des grandes entreprises, privilégions les solutions locales, plébiscitées par les habitants de notre territoire.